

Bureau du lundi 30 janvier 2023

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

DB-2023-020 – Dissolution amiable de la SAEM Les Rives

Publication faite en application des dispositions de l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Cécile BUISSON-GONIN
Cheffe du Service Affaires Juridiques, Assemblées

